

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Affiché le 31 OCTOBRE 2024

Le Conseil Communautaire se réunira
à l'**Espace Eugène Labiche, Route de Chaon**
Souvigny-en-Sologne,

Jeudi 7 novembre 2024 à 19h

Ordre du jour :

AFFAIRES GENERALES ET FINANCES

- Créations de postes : Adjoint du patrimoine et Educateur des Activités Physiques et Sportives
- Recrutement d'agents contractuels remplaçants

SPORT

- Convention : leçons privées de natation
- Tarifs et accès des piscines - Centres de loisirs et associations

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE


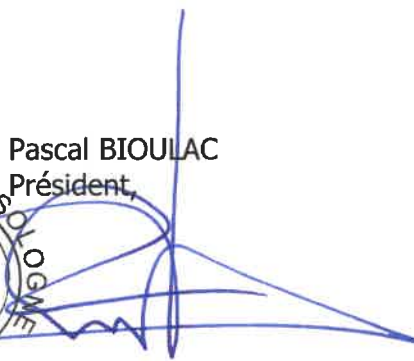
- Règlement des aides à l'immobilier
- Ouvertures dominicales pour 2025

URBANISME

- Modification du PLU de Lamotte-Beuvron

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Pascal BIOULAC
Président,



C.C. COEUR DE SOLOGNE
41600